

Définition et mesure

Le taux de chômage est la proportion de personnes sans emploi et cherchant activement un emploi dans la population en âge de travailler qui occupe ou cherche activement un emploi (15-64 ans). Les données présentées proviennent des enquêtes sur la population active des pays membres. Selon la définition standard du BIT qui est utilisée dans ces enquêtes, les chômeurs sont les personnes qui n'ont pas travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine de référence mais qui sont immédiatement disponibles et qui ont pris des dispositions spécifiques pour rechercher un emploi durant les quatre semaines précédant l'enquête. Ainsi, les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en raison d'une déficience physique et celles qui ne cherchent pas activement un emploi parce qu'elles ont peu d'espoir d'en trouver un ne sont pas considérées comme chômeurs.

Le chômage réduit la capacité des personnes d'être autonomes, pour elles-mêmes et pour leur famille, et les amène à dépendre des autres, en particulier du système de prestations (SS2.1). Le chômage a aussi un coût psychologique important, entraînant une baisse permanente du sentiment de satisfaction dans la vie.

En 2009, le taux de chômage le plus élevé de la zone de l'OCDE, enregistré en Espagne, était six fois supérieur au taux de chômage le plus faible, enregistré en Norvège (partie A, SS2.1). Comme la Norvège, la Corée et les Pays-Bas ont également enregistré un taux de chômage inférieur à 4 %, tandis que le taux de chômage courant excédait 12 % en République slovaque, en Irlande, en Estonie et en Turquie.

La crise économique a eu un impact fort mais variable sur les taux de chômage (partie B, SS2.1). Entre 2007 et 2009, le taux de chômage moyen de la zone de l'OCDE a augmenté de plus de 2 points de pourcentage. Des hausses plus marquées, de 7 points de pourcentage voire plus, ont été observées en Estonie, en Espagne et en Irlande. Parmi les pays qui sont parvenus à réduire leur taux de chômage durant cette période

difficile on peut citer l'Allemagne, Israël et la Pologne (partie B, SS2.1).

Le chômage masculin a davantage subi l'impact de la crise de l'emploi que le chômage féminin. La forte contraction de l'activité dans la construction, une industrie qui emploie une forte proportion d'hommes, a été un facteur important dans la différenciation des évolutions entre hommes et femmes dans un certain nombre de pays.

Les jeunes étaient généralement davantage concernés par le chômage et ils ont aussi été plus durement touchés par la crise de l'emploi (SS2.2). Cette catégorie de main-d'œuvre est plus souvent embauchée sous contrat temporaire. En outre, l'entrée des jeunes dans l'emploi est souvent récente. Or en vertu du principe « dernier entré, premier sorti », ce sont aussi les plus vulnérables. Plus d'un jeune sur six était au chômage en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en République slovaque et en Suède. La situation des personnes ayant un faible niveau de formation était beaucoup plus variable d'un pays à l'autre (SS2.2).

Les immigrés, dans presque tous les pays, ont également une plus grande probabilité d'être au chômage que la population générale (SS2.3). L'écart est particulièrement marqué en Espagne, en Belgique et en Suède, alors que le taux de chômage des immigrés est légèrement inférieur à celui des travailleurs nés dans le pays en Pologne, en Israël et en Hongrie.

Notes des graphiques

Graphique SS2.1 : 2005 pour l'Inde, 2008 pour le Brésil, la Chine, Israël, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud. La variation partie B se réfère à 2000/05 pour l'Inde, 2005/08 pour l'Afrique du Sud, 2006/08 pour le Brésil et la Chine et 2007/08 pour Israël et la Fédération de Russie. Les données se réfèrent à la population âgée de 15 ans et plus pour l'Indonésie.

Graphique SS2.2 : Données classées par ordre décroissant de l'écart entre le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) et celui de la population âgée de 15 à 64 ans. Les données selon le niveau de formation se réfèrent à 2008.

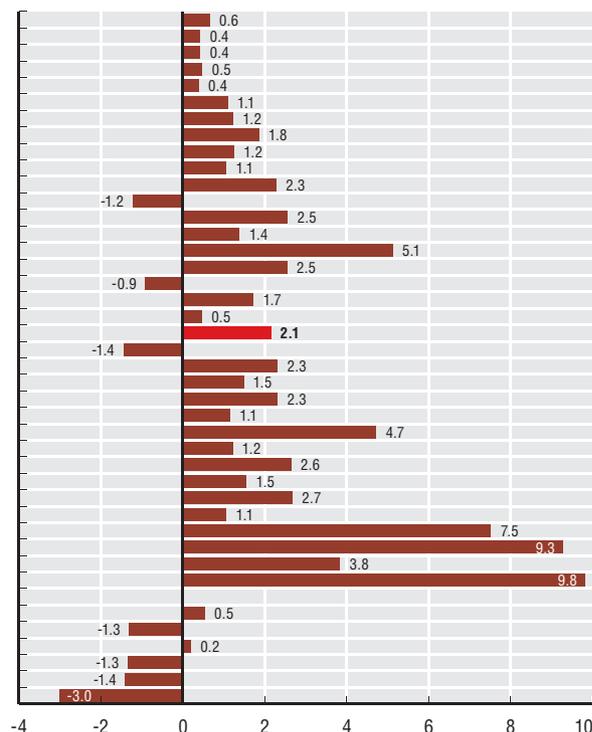
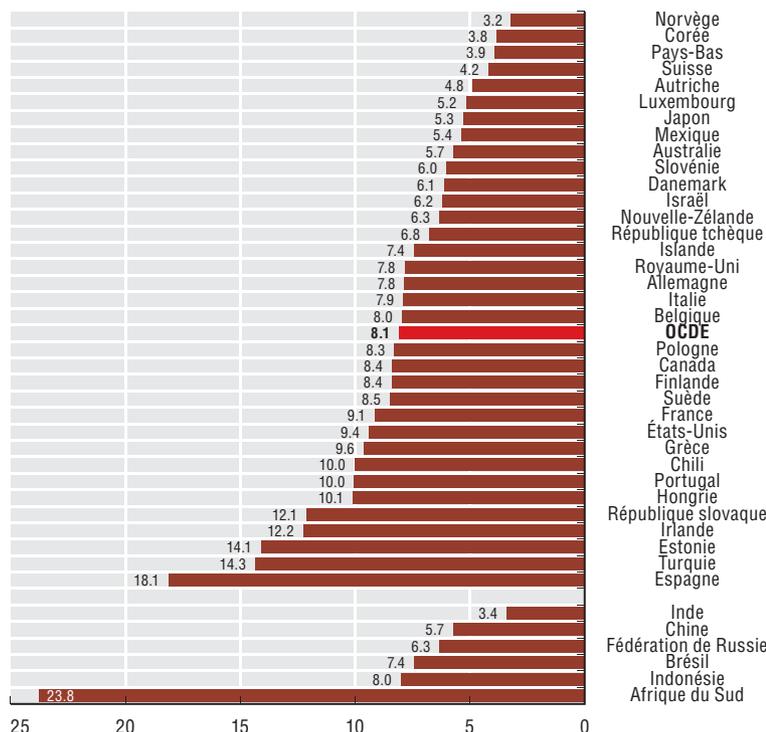
Graphique SS2.3 : Données classées par ordre décroissant de l'écart entre le taux de chômage de la population née à l'étranger et celui de la population née dans le pays de résidence. 2007 pour l'Estonie, Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovaquie; 2008 pour l'Australie et la Pologne.

Les informations sur les données concernant Israël sont disponibles sur <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

SS2.1. Le taux de chômage varie au sein des pays de l'OCDE mais il a augmenté dans la plupart des pays lors de la crise

Partie A. Taux de chômage, population âgée de 15 à 64 ans, pourcentages, 2009 (7)

Partie B. Variation du taux de chômage, 2007-09 (points de pourcentage)

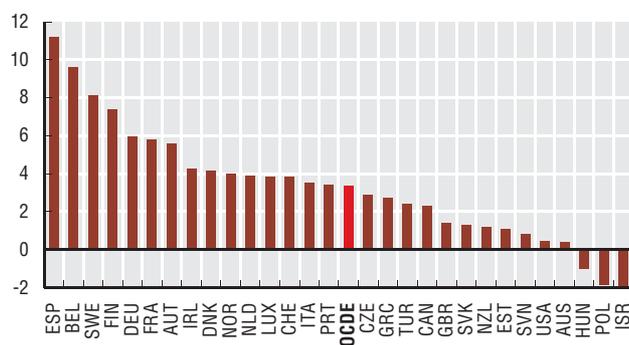
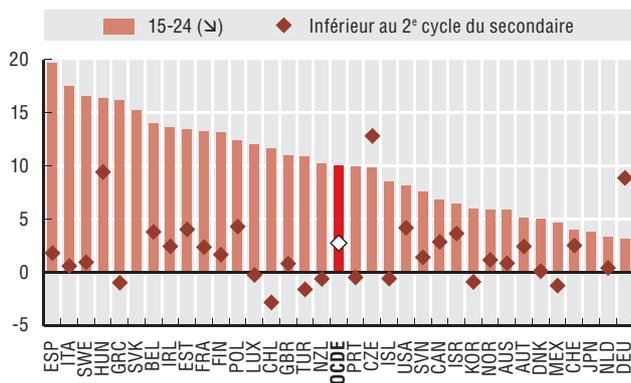


SS2.2. Le taux de chômage des jeunes est bien plus élevé que celui de la population totale

Écart entre le taux de chômage des jeunes et de la population ayant un faible niveau de formation et celui de la population âgée de 15 à 64 ans, 2009 (points de pourcentage)

SS2.3. Les personnes nées à l'étranger sont plus souvent au chômage que la population née dans le pays de résidence

Écart entre le taux de chômage de la population née à l'étranger et celui de la population née dans le pays de résidence, 2009 (points de pourcentage)



Source : OCDE (2010), Perspectives de l'emploi de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris (www.oecd.org/emploi/perspectives) et OCDE (2010), Perspectives des migrations internationales (www.oecd.org/els/migrations/pmi), Base de données OCDE-UE sur les économies émergentes (www.oecd.org/els/social/inequality/emergingeconomies), Indonésie : BIT.



Extrait de :
Society at a Glance 2011
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Chômage », dans *Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-12-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.